



# Universités & Territoires

## n°102

1<sup>er</sup> février 2015

### Sommaire

- **Pages 2** : Lifelong learning and Territoires et Rapport d'étonnement (FREREF).
- **Pages 4** : Les partenariats stratégiques Erasmus+.
- **Pages 6** : Le DUETI : un séjour international pour les formations courtes professionnalisantes.
- **Pages 10** : Made in France par Campus France. ● **Pages 12** : Les CCI offrent des ailes à leurs écoles. ● **Pages 13** : Zoom sur l'emploi et stage dans le supérieur.
- **Pages 16** : Les pépites de l'enseignement supérieur.
- **Pages 17** : LAB'Afev, le think et do thank de l'innovation solidaire.
- **Pages 18** : Coopérative de Kapseurs. ● **Pages 19** : Colloque « La responsabilité sociétale de l'université ».

### Le chiffre

42 % des doctorats en France en 2011-2012 sont délivrés à des étrangers, une part trois fois plus importante qu'en 2001-2002, indique le rapport sur l'emploi scientifique en France réalisée par la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche) et la DGRI (Direction générale de la recherche et de l'innovation), publié le 13/01/2015.



### Éditorial

## Respect et tolérance



Par **Nicolas Delesque**  
*Directeur de la publication*

Après l'horreur, les commémorations. Partout en France les étudiants et les enseignants des établissements d'enseignement supérieur se sont réunis pour rendre hommage aux victimes du double attentat de Charlie Hebdo et du magasin Cacher de la Porte de Vincennes.

L'Université, creuset du savoir, fabrique de l'esprit critique se devait de réagir et elle l'a fait. Rarement de tels rassemblements spontanés ou organisés avaient eu lieu dans nos enceintes universitaires.

La mise en cause de libertés qui nous paraissent aller de soi, la liberté de critiquer, de caricaturer, de s'exprimer a heurté la communauté universitaire.

Oui l'ampleur de la réaction des acteurs de l'enseignement supérieur, comme le nombre de personnes dans les mani-

festations ce dimanche 11 janvier ou le nombre d'exemplaires du « Charlie des survivants » vendu, a montré que quelque chose de particulier s'était passé.

Et maintenant, après l'émotion et la volonté d'être ensemble comment aller plus loin ? Comment ne pas occulter que pour une partie de notre jeunesse la liberté d'expression ne va pas de soi ? Comment réapprendre qu'au delà des différences de nos conceptions du monde, de nos cultures, de nos systèmes de pensées, le respect et la tolérance doivent rester le ferment de notre société ?

Nous éducateurs, acteurs de la formation, intellectuels, décideurs avons certainement un devoir d'aller plus loin que notre conception du vivre ensemble pour proposer aux jeunes générations une conception plus dynamique autour de l'agir ensemble, passer de la transmission de slogans désincarnés à l'appropriation de valeurs humanistes. ■

### Parties prenantes



# Lifelong learning and Territoires

Par **Nicolas Delesque** *Directeur de la publication*

*Du 11 au 14 novembre dernier s'est tenu à Istanbul, à l'invitation de l'Université du Bosphore, la 12ème session de l'Université Européenne des Régions et des Territoires de la FREREF avec pour thème « Quelle dynamique pour ancrer l'apprendre tout au long de la vie (Lifelong Learning) dans les territoires ». Soutenue par la Région Rhône-Alpes, l'Assemblée des Régions d'Europe et l'agence Erasmus France, cette initiative a permis aux représentants des collectivités d'échanger et de comparer les dispositifs de Lifelong Learning mis en place sur leurs territoires et d'interroger leurs articulations avec les systèmes d'éducation initiale, le monde économique, ou encore les programmes initiés par les collectivités elles mêmes.*

Il a été beaucoup question de parcours, de processus, de passerelles et d'avenir pendant ces trois jours, comme pour souligner que dans un monde en constante évolution, la formation des individus à un moment donné et limité – quelle soit initiale ou professionnelle – ne pouvait plus suffire : ni pour notre économie, ni pour les individus.

Invités par l'Université du Bosphore dans son merveilleux campus, les participants ont pu constater comment cette institution avait intégré cette né-

cessité de liens entre formation initiale – l'université – et la formation tout au long de la vie avec la création en son sein du BULLC (Bosphore University Lifelong Learning Center). Ce centre offre une palette de formations adaptées au non-étudiant, et de tous les niveaux de l'enseignement supérieur. Mais il développe aussi des formations plus courtes à la demande des entreprises ou des ONG pour leurs salariés.

Réintégrant ainsi à l'Université, des éléments d'un système d'éducation non formelle, l'exemple de l'Université du

Bosphore est une concrétisation d'un rapprochement des deux systèmes qu'appelait de ses vœux M Begeot, chef de la délégation de l'UE en Turquie, en introduction des travaux.

L'autre dimension largement développée par les participants, est la nécessité d'associer tous les acteurs « intéressés » par la formation des individus et ne plus se reposer uniquement derrière les politiques des états. Mme Ozsan Bozatl, présidente de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), rappelait que beaucoup d'effort avait été fait par les Etats dans le cadre des programmes européens en direction de la jeunesse et contribuant ainsi à l'émergence d'une culture européenne. Ces programmes, Erasmus, Léonardo, ...avaient réussi à développer dans la jeunesse européenne des aspects, comme la formation et la mobilité, essentiels pour s'insérer dans le monde d'aujourd'hui, mais que paradoxalement l'échec scolaire et le chômage des jeunes s'étaient maintenus à des niveaux importants.

*Suite page 3*



Suite de la page 2

Là où les états ont échoué, les régions et les grandes collectivités peuvent réussir, lançait-elle comme invitation à plus de collaborations sur les questions de formation.

Yves Lichtenberger, Conseiller au CGI, appelait de ses vœux, un changement d'approche sur les questions de formation des individus. Si on parle de plus en plus de formation tout au long de la vie, il rappelait que l'essentiel des budgets et des politiques étaient encore consacrés à la formation initiale. La formation doit être considérée comme une ressource donnée aux individus pour s'adapter aux évolutions des métiers et non comme une simple adaptation à l'emploi comme c'est le cas encore aujourd'hui. En ce sens les parcours de formation proposés aux individus aujourd'hui devraient aussi concerner les emplois de demain. Yves Lichtenberger nous proposaient ainsi une approche novatrice en décrivant une formation qui devrait précéder l'évolution de la société et de l'économie, sinon le risque est de ne pas préparer les individus à l'avenir. La formation serait

conçue comme un développement des capacités des individus pour qu'ils participent, et non subissent, le développement de l'économie et de rappeler que cette approche nécessitera de revoir profondément notre pédagogie, basée sur la transmission, pour aller de plus en plus vers une pédagogie basée sur l'appropriation comme peut être l'alternance aujourd'hui.

Mustapha Balci, Responsable de l'éducation à la délégation de l'UE en Turquie, a insisté sur le rôle des territoires dans la mise en relation et synergie des différents systèmes de formation. Donnant comme chiffre que seulement 7 à 8 % des connaissances « scolaires » sont utilisées dans la vie professionnelle, que les recrutements sont de plus orientés et basés sur les compétences individuelles plutôt que sur les diplômes, il était essentiel de créer des passerelles entre toutes les institutions de formations, universités, centre de formation privé ou public, dispositifs de collectivités, pour que tous les citoyens puissent valider ou valoriser tous leurs acquis de façon équitable quelque soit le système utilisé. Aujourd'hui rappelait il, la plupart des pays européens avaient du mal à franchir le cap

## La FREREF

**La FREREF vise à structurer les coopérations interrégionales pour une « mise en pratique et en politique » du lifelong learning.**

L'Objectif est de répondre à la fois aux attentes des régions et aux préconisations exprimées au niveau européen. La FREREF s'attache à :

- multiplier les occasions de rencontres et d'apprentissage mutuel entre décideurs, chercheurs et praticiens au niveau régional et entre les régions.
- diffuser et transférer les innovations et bonnes pratiques au niveau des systèmes régionaux d'éducation et de formation ;
- permettre aux régions de s'approprier les orientations européennes en matière de LLL dérivant de la stratégie de Lisbonne. ■

INFO [+www.freref.eu](http://www.freref.eu)



des 40% d'une classe d'âge diplômée de l'Enseignement Supérieur. Cette mise en synergie, est aussi le moyen d'offrir une deuxième chance à tous les autres et de rendre lisible pour les citoyens et pour le monde économique, un système de lifelong learning accessible et reconnu.

Les commissions ou les carrefours des projets ont permis pendant deux jours de confronter les expériences, non pas dans un souci de modélisation, les systèmes éducatifs étant si différents d'un pays à l'autre, mais afin de repérer les bonnes pratiques pouvant être mises en valeurs et adaptées par chacune des collectivités représentées (voir article ci joint)

Nous reviendrons dans nos prochains numéros sur différentes expériences européennes mettant en œuvres les systèmes de formations qu'ils soient universitaires ou non.

Un nouveau partenariat pour UT qui nous permettra d'enrichir nos débats avec des vues d'ailleurs et des regards bienveillants. ■

# Rapport d'étonnement

**Une équipe de l'Université de Bretagne-Sud de Lorient a participé activement à cette Université de la FREREF à Istanbul. Ce rapport d'étonnement est une contribution au débat. Ce sont les éléments qu'ils en ont retenus, les points les plus saillants.**

Plusieurs points d'intérêt sont à noter, tant pour les moments d'échanges qu'ils ont permis, que pour les sujets d'actions à mener qu'ils promettent.

Former pour les métiers existants est le processus traditionnel de la formation. Mais former pour les métiers qui vont exister, et former pour que les personnes anticipent leur carrière nécessitent des réflexions et des actions différentes. Cela nécessite une distinction entre emploi et métier, une vision et une posture amenant au changement, de la part de l'ensemble des responsables du champ de la formation. Enfin, cela suppose aussi d'envisager les apprenants comme des acteurs d'évolution et non pas seulement des exécutants, et les former pour être opérationnels dans la gestion du changement, et de l'évolution des situations. Mettre l'accent sur les parcours est mettre

l'accent sur les chemins, les continuités et non pas seulement les étapes. Même si les mieux formés trouvent le plus souvent un emploi, cela ne signifie pas que les réponses soient toujours adaptées.

Il faut des formations qui soient liées à des pratiques de recherche, où la connaissance n'est pas vue comme une fin en soi, mais comme un outil de transformation du réel.

Dans l'ensemble des échanges, il était particulièrement appréciable de consacrer du temps aux échanges sur les liaisons Universités / Entreprises. Il a été bien montré que la préoccupation des enseignants de l'enseignement supérieur de se rapprocher du monde socio-économique est très loin des clichés véhiculés sur les universitaires retranchés dans leur tour d'ivoire. Les différentes expériences et pratiques présentées étaient très complémentaires. Cela permet d'insister sur la réalité du métier des enseignants-chercheurs qui évolue, en termes de posture, de pratiques pédagogiques, d'accompagnement à la carrière professionnelle des étudiants qu'ils forment (formation initiale et formation continue). Ils sont les connecteurs entre les

leçons apprises issues de la recherche et les besoins en termes de formation.

Dans une démarche constructive, il aurait d'ailleurs été intéressant de définir et de formaliser des axes de travail pour à la fois permettre de poursuivre et de hiérarchiser des problématiques de recherche-action.

De plus, nous retiendrons que les enjeux des territoires, des parcours, se résument à une idée forte : la formation est un investissement et non pas une charge.

Cela renvoie à des exigences particulières. La formation doit viser le développement autonome des personnes, pour faire évoluer leur propre métier. La formation précède le développement, elle est une condition au développement. Mailler le développement économique et le développement social signifie ne pas séparer les politiques menées en direction des jeunes, des chômeurs, des mobilités des actifs sur un territoire, sur la progression et promotion professionnelle, dont en interne des entreprises. La recherche en sciences humaines et sociales est importante pour cela. ■

## En bref

**Région Rhône-Alpes, l'agence Erasmus + France et la FREREF vous donnent rendez-vous à Lyon les 12 et 13 mars 2015 pour un séminaire d'échange avec des Européens sur le lien entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde économique.**

Quelles initiatives réussies menées sur le territoire ?

Comment la dynamique européenne, à travers des projets d'éducation et de formation, peut-elle contribuer à mieux répondre aux besoins économiques du territoire et à l'employabilité des citoyens ? ■

Info +

<http://www.2e2f.fr/evenement/312/reprendre-le-lien-ecole-entrepr>



# Les partenariats stratégiques Erasmus+

Par Marie-Geneviève Picart Agence Erasmus+ Education & Formation

Dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ (2014-2020), la Commission européenne incite toutes les structures (institutions, entreprises publiques et privées, associations, partenaires sociaux) à mettre en place ce qu'elle nomme à dessein et pour la première fois, des partenariats stratégiques.



Si la notion de partenariat est couramment utilisée dans les programmes de coopération éducative, l'introduction du terme « stratégique » est suffisamment nouvelle et ambitieuse pour être explicitée. Ce terme, qui relève de l'art militaire, s'applique par extension à « un ensemble de choix d'objectifs et de moyens qui orientent à moyen et long terme les activités d'une organisation ou d'un groupe » (Trésor de la Langue française, <http://atilf.atilf.fr>). Cette définition peut nous guider dans la compréhension de ces projets : un investissement majeur dans des actions de formation grâce à des coopérations pro-actives entre des partenaires dont les expériences se conjuguent pour un impact socio-économique durable.

Les premiers partenariats relevant du secteur de l'enseignement supérieur ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures 2014 et vont nous permettre de dégager quelques caractéristiques.

## **PERTINENCE ET EFFICACITÉ DU PARTENARIAT**

La Commission européenne recommande « d'impliquer un large éventail de partenaires afin de profiter au mieux de profils et d'expertises diversifiées pour des résultats de qualité » (Guide du programme, p.110).

L'impact du projet se dessine dès la constitution du partenariat : quelles que soient sa taille et sa diversité, il doit être synonyme de collaboration efficace et intelligente entre des

parties qui partagent des objectifs communs et se donnent les moyens de les atteindre. Un ou plusieurs pays hors Union européenne peuvent être associés si leur participation apporte une valeur ajoutée. C'est le cas avec le projet ELICIT : European Literacy and Citizenship Education-Plus, porté par l'Université de Limoges et qui rassemble 25 partenaires issus de 14 pays différents : un consortium d'universités fondé sur des expériences nombreuses de collaboration, des associations d'enseignants, des collectivités territoriales et des partenaires associés pour agir à grande échelle sur l'éducation à la citoyenneté européenne. Le Cadre commun de référence des compétences pour l'enseignement de la culture et de la citoyenneté européenne, élaboré par l'AEDE (Association européenne de l'éducation) sera exploité dans les modules de formation.

## **COLLABORATION ENTRE MONDE ACADÉMIQUE ET MONDE PROFESSIONNEL**

Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants est un des enjeux majeurs du monde universitaire. Les entreprises sont associées aux processus de formation pour une compréhension partagée des objectifs et des enjeux de chacun. Par exemple, l'École supérieure d'agriculture d'Angers investit dans le management des filières d'approvisionnement en viande et en lait installées dans les pays émergents.

## Conseils pour la candidature

■ Consulter la plate-forme d'accompagnement au montage de projets Pénélope+ : priorités sectorielles de la Commission européenne, conseils, simulation budgétaire, critères d'évaluation, etc.

INFO + <http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/22/partenariats-strategiques-enseignement-superieur-2015#overview>

■ Contactez le réseau des développeurs de la mobilité :

INFO + <http://www.erasmusplus.fr/penelope/developpeurs.php>

Suite page 6

Suite de la page 5

Le partenariat intègre ainsi un partenaire industriel reconnu pour concevoir une formation nouvelle en concertation totale. Dans un tout autre secteur, le Conservatoire national de musique et de danse de Lyon associe quatre structures professionnelles expertes dans la création musicale pour développer un master conjoint de composition musicale pour les métiers du cinéma.

**DE L'INTERCULTUREL ET DE « L'INTERLINGUISTIQUE » AUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

Il est habituel de considérer les enjeux de l'interculturel, mais il faut aussi prendre en compte les enjeux « interlinguistiques ». Ainsi, l'Université de Montpellier

cherche à apporter une réponse au déficit linguistique des salariés constaté par les entreprises. Le master élaboré dans le cadre d'un consortium de dix partenaires issus de six pays européens associe les compétences linguistiques et interculturelles à la connaissance de l'entreprise pour stimuler l'employabilité.

En parallèle, l'importance des « compétences transversales » est apparue avec la capacité à s'adapter au réel dans un processus dynamique qui fait une large place au travail en équipe. Ces compétences transversales sont susceptibles de multiplier les voies d'accès à l'emploi. A l'œuvre dans de multiples situations professionnelles, elles sont au cœur du projet porté par l'Institut national des sciences appliquées de Lyon

qui cherche à diversifier et adapter son offre de formation.

**FORMATION DES DIRIGEANTS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES**

L'un des projets retenus par les experts évaluateurs est à l'initiative de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris et cible la gouvernance des universités européennes (présidents, vice-présidents). La prise en compte des ressources digitales, le succès des MOOC et des outils collaboratifs demandent en effet une modernisation rapide des filières de formation. Ces partenariats visent à s'inscrire dans les nouveaux modes de croissance et d'employabilité des jeunes en liant éducation/formation et contexte économique. ■

## CALENDRIER DES APPELS D'OFFRES 2015 POUR LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Action clé 1		Action clé 2		Action Jean Monnet	
✓ Mobilité individuelle à des fins d'apprentissage		✓ Coopération et partenariats pour l'innovation et le partage d'expériences		✓ Promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'union européenne dans le monde entier	
	Dates		Dates		Dates
✓ Mobilités individuelles (enseignement scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle, éducation des adultes)	4 MARS	✓ Partenariats stratégiques (enseignement scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle)	31 MARS	✓ Modules, chaires, centres d'excellence, soutien à des institutions et à des associations, réseaux, projets	26 FÉVRIER
✓ Masters Conjointes « Erasmus Mundus »	4 MARS	✓ Alliances de la connaissance (enseignement supérieur) et alliances sectorielles (formation professionnelle)	26 FÉVRIER		
		✓ Projets de Capacity building (enseignement supérieur)	10 FÉVRIER		

**POUR RAPPEL**

L'Agence Erasmus+ France / Education et Formation met en oeuvre plusieurs dispositifs européens :

**Agenda européen pour l'Education & la Formation des Adultes (AEFA)**

[www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes](http://www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes)

**EUROPASS**

[www.agence-erasmus.fr/page/europass](http://www.agence-erasmus.fr/page/europass)

**ECVET**

[www.agence-erasmus.fr/page/ecvet](http://www.agence-erasmus.fr/page/ecvet)

**EUROGUIDANCE**

[www.agence-erasmus.fr/euroguidance](http://www.agence-erasmus.fr/euroguidance)

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr)

# Le DUETI : un séjour international pour les formations courtes professionnalisantes

Les DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) existent depuis bientôt 50 ans et proposent à des jeunes sortis du baccalauréat une alternative dans le cursus universitaire. Diplôme à vocation professionnalisante, le DUT est dispensé à l'université sur 4 semestres pour les étudiants admis après sélection de leur dossier.

La formation offre des cours magistraux dans des domaines théoriques en lien avec la formation mais également des travaux dirigés ou travaux pratiques et des projets tutorés réalisés avec des structures professionnelles : les étudiants sont amenés à travailler sur un projet concret en dehors de l'université, encadrés par un enseignant. A ces éléments, se rajoutent les stages (de durée variable d'un DUT à l'autre).

Le DUT s'inscrit dans le système LMD pour faciliter les passerelles avec les licences. Bien que n'ayant pas vocation à continuer les études après ce diplôme, la majeure partie des étudiants continuent en licence ou licence professionnelle (pour exemple en 2013, plus de 80% des étudiants ressortissants de DUT poursuivaient leurs études).

## COMMENT PARTIR À L'ÉTRANGER DANS LE CADRE D'UN DUT ?

Certains IUT encouragent les stages à l'étranger pour vivre une expérience internationale et bénéficier de ses apports, mais il existe un autre diplôme réservé aux DUT.

Le DUETI (Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales) a été créé par l'Association des Directeurs d'IUT et s'effectue après les deux années



du DUT. Il se fait en partenariat avec un établissement d'un autre pays selon les accords signés par l'université avec les différents pays, qu'ils soient européens ou non. C'est un diplôme très encadré par l'IUT d'origine. L'unique condition d'admission pour un étudiant est d'avoir suivi préalablement un DUT et de présenter un dossier complet dans le cadre de la sélection organisée par l'IUT en interne. Le DUETI peut être suivi sur un autre continent si un tel accord existe au sein de l'université. En effet, les places sont limitées et la sélection pour certaines destinations peut limiter les départs de ces étudiants. Le « permis de partir » en mobilité internationale est accordé par les professeurs de l'IUT au regard des résultats scolaires et de la motivation de l'étudiant candidat. Les DUETI proposés sont issus des spécialités du secteur secondaire, tertiaire ou encore commerciale. Les crédits ECTS sont validés, au retour de l'étudiant, par l'établissement d'origine (IUT) et non par l'établissement d'accueil.

Le DUETI tire avantage de la richesse des destinations possibles : le Royaume-

Uni, l'Italie, la Suède... mais également le Canada, le Mexique, la Chine ou la Corée. Et ce ne sont pas que les grandes villes qui sont concernées, des villes plus modestes pouvant très bien accueillir des étudiants internationaux dans le cadre de ces échanges.

Le diplôme s'acquiert après une année d'études dans le pays d'accueil. A son retour, l'étudiant devra passer plusieurs épreuves : rendre un mémoire et passer une soutenance orale qui justifiera des apports de sa mobilité, apports du point de vue linguistique et des enseignements choisis dans l'université partenaire. Le sujet fixé avec l'IUT devra être présenté par l'étudiant devant un jury composé de deux personnes, un professeur lié à la spécialité du diplôme suivi par l'étudiant et un professeur lié à l'enseignement de la langue.

Concernant l'aspect financier, les étudiants qui se voient acceptés en DUETI doivent payer les frais d'inscription de l'établissement d'origine.

Suite page 8

Suite de la page 7

Ce diplôme n'est par contre reconnu qu'en France, et bien qu'étant un «bac +3», il n'est pas toujours considéré comme tel dans certaines universités ou écoles qui n'accepteront pas l'étudiant lors des inscriptions. Il est conseillé aux étudiants souhaitant effectuer un DUETI d'anticiper la poursuite d'études en contactant les écoles qui les intéressent avant de partir en mobilité internationale afin de connaître leur perception de ce diplôme.

Pour palier à ce problème, plusieurs IUT encouragent leurs étudiants à passer un diplôme dans l'université d'accueil en même temps que le DUETI. Par exemple, un étudiant parti en Angleterre ou en Écosse

peut envisager de passer un Bachelor qui sera reconnu à son retour en France en cas de succès. Le DUETI reste toutefois reconnu par plusieurs structures et est un apport non-négligeable à l'étudiant. Il donne l'opportunité à des étudiants d'un cursus de court de vivre à l'étranger et de se former dans leur domaine dans une autre université pour compléter leur apprentissage.

La mobilité de ces étudiants leur apporte également différentes compétences très valorisables pour une filière professionnelle : la mobilité développe l'esprit d'initiative et l'autonomie, apportant également une connaissance du domaine de l'étudiant à l'étranger (cf. entretiens d'Elodie et Chloé). La connaissance d'une autre langue et

d'une autre culture est aussi un atout pour leur carrière professionnelle.

La succession DUT-DUETI permet à des jeunes de 21 ou 22 ans d'avoir un parcours avec différentes expériences professionnelles (un ou deux stages durant le DUT, des projets tutorés...) et une expérience de mobilité internationale. Ce parcours apparaît donc comme riche pour un étudiant désirant un parcours court.

Diplôme parfois peu connu, le travail des universités et IUT pour développer l'accompagnement de ce diplôme, le nombre de places et la diversité des destinations permet d'espérer un développement du nombre d'étudiants en filières technologiques qui bénéficieront de ces opportunités. ■

## Témoignages d'étudiants



**Elodie Michel, 24 ans, était étudiante en DUT Infocom option Gestion d'Informations et du Document dans les Organisations à l'IUT Lyon III. Elle est partie durant le DUETI à Siena, Italie (2011-2012)**

**Quelle était ta motivation pour ce séjour ?**

**Elodie :** Améliorer la langue, mieux découvrir le pays et la culture italienne, rencontrer d'autres personnes.

**Quel a été l'apport à l'enseignement déjà reçu en DUT ?**

**Elodie :** Une autre connaissance de

certains domaines, certaines matières enseignées durant le DUT. Par exemple le fonctionnement des archives italiennes par rapport à la France.

**Quel est l'apport à ton cursus professionnel ?**

**Elodie :** Une meilleure pratique de la langue, une meilleure capacité à s'adapter en situation inconnue, une facilité à aller vers ceux que l'on ne connaît pas, une nouvelle curiosité.

**Quels problèmes as-tu rencontrés par rapport à cette expérience ?**

**Elodie :** Le plus gros problème a été de trouver un logement. Pas d'adresse communiquée par l'université française, il a fallu que je me débrouille comme je pouvais pour être sûre d'avoir un toit sur la tête en arrivant... Personne ne m'a guidée dans mes démarches avant d'arriver, j'ai cherché des renseignements par moi-même. Dure année pour l'Université Italienne qui a dû supprimer plusieurs enseignements, j'ai donc dû changer plusieurs fois de programme d'étude à la dernière minute car les cours n'avaient plus lieu. Je ne me souviens pas d'avoir eu des problèmes post-DUETI...

**Es-tu satisfaite de cette expérience ?**

**Elodie :** Très satisfaite! ça m'a permis de découvrir un pays et une culture que je croyais connaître et que j'aime encore plus! ça a été un très bon moyen également de devenir plus extravertie et de m'épanouir personnellement. ■

**Thomas Frantz, 22 ans, était étudiant à l'IUT Nancy-Charlemagne en DUT Informatique. Il est parti en DUETI à Linköping, Suède (2013-2014).**

**Quelle était ta motivation pour ce séjour ?**

**Thomas :** Tout d'abord, je voulais partir de la France, où je me sentais un peu étouffé. Je voulais aussi améliorer mon niveau d'Anglais et essayer de nouvelles choses, me redécouvrir, me mettre à l'épreuve dans un milieu inconnu. J'ai dû choisir moi-même mes cours, et comme je voulais travailler dans le Web en rentrant en France, j'ai pris des cours en accord avec mes motivations. C'était assez nouveau pour moi par rapport à ce que j'avais déjà fait à l'IUT.

*Lire la suite page 9*

Suite de la page 8

J'ai aussi du prendre des cours que j'avais déjà fait en France pour avoir le nombre d'ECTs requis.

#### Quel est l'apport à ton cursus professionnel ?

**Thomas :** Je pense que j'ai développé de nombreux traits importants pour le travail en entreprise. J'ai gagné en indépendance, en assurance, en adaptation. J'ai plus d'aisance à parler et à exprimer mes idées. J'ai aussi amélioré mon travail en équipe, et ma capacité à comprendre et à me faire comprendre.

#### Quels problèmes as-tu rencontrés par rapport à cette expérience ?

**Thomas :** J'ai rencontré des problèmes de logement, au début de mon séjour : j'ai dû me débrouiller pour trouver un endroit où dormir et je sais que de nombreuses personnes ont eu le même problème (ce problème est plus lié à la ville en question qu'au DUETI). A part ces petites péripéties liées au logement, je n'ai eu aucun autre problème.

#### Es-tu satisfait de cette expérience ?

**Thomas :** Je peux sans aucun doute dire que ce fut l'expérience la plus valorisante de toute ma vie. J'ai appris tant de chose, rencontré tellement de personnes, j'ai beaucoup changé. Et c'est selon moi un changement qui n'est possible qu'en partant à l'étranger. ■



**Chloé Morin, 21 ans, était étudiante DUT Techniques de Commercialisation. Elle a suivi son DUETI à Horsens, Danemark (2013-2014).**

#### Quelle était ta motivation pour ce séjour ?

**Chloé :** Ma motivation première : améliorer mon anglais ensuite l'expérience de vivre dans un pays étranger et de vivre un échange Erasmus, découverte des différentes nationalités européenne, du monde, enrichissement personnel

#### Quel a été l'apport à l'enseignement déjà reçu en DUT ?

**Chloé :** L'apport des connaissances développées en commerce sur un niveau international, développement de la langue des affaires, vocabulaire en anglais en business et marketing. Autrement les matières que j'ai étudié durant mon DUETI étaient la suite logique de mon cursus Techniques de Commercialisation, sauf 1 ou 2 matières. J'ai plus approfondi que découvert de nouvelles matières.

#### Quel est l'apport à ton cursus professionnel ?

**Chloé :** L'apport, une nette amélioration de mon niveau d'anglais, une expérience à l'étranger, point fort auprès des recruteurs, démontre une ouverture d'esprit, une adaptabilité à un environnement inconnu, des

compétences en communication, un esprit curieux et courageux, sortir de son cocon, affronter l'inconnu.

#### Quels problèmes as-tu rencontrés par rapport à cette expérience ?

**Chloé :** Aucun problème avant, excepté peut-être les démarches administratives et encore, pas de visa à faire comme c'est l'union européenne donc rien de très compliqué non plus. Sinon le nombre de place limité pour pouvoir partir en DUETI. Pendant, le seul bémol, pour pouvoir s'inscrire au concours de Master, école de commerce et Master à l'IAE, besoin de rentrer en France pour les passer, même chose pour les oraux de concours. Sinon j'aurai pu être confrontée au souci suivant; le DUETI n'est pas considéré comme un vrai bac+3, mais comme un équivalent. Il est déjà arrivé que certains IAE refusent des élèves en master pour cette raison mais cela est très très très rare. On ne m'en a jamais parlé, mes amis ayant fait un DUETI non pas été confrontés à cette difficulté non plus.. Autre problème après blues Erasmus mais non spécifique au DUETI.

#### Es-tu satisfaite de cette expérience ?

**Chloé :** Très satisfaite de l'expérience, je pense que pour les élèves de DUT désirant poursuivre en master, le DUETI est la meilleure chose à faire. Elle permet d'éviter une année à la fac plus généralisée et moins spécifique aux commerce par exemple, ensuite pour les personnes désirant intégrer un master en école, permet d'économiser une année de frais de scolarité tout en améliorant une langue étrangère, en découvrant des nationalités différentes, en ayant une expérience de vie à l'étranger. Egalement un plus pour les concours. Et l'expérience Erasmus est une des meilleures expériences à faire pour les étudiants je pense. Sur le plan professionnel mais aussi sur le plan personnel. C'est vraiment à l'étranger que tu apprends sur toi même, loin de chez toi. ■



# Made in France

*Antoine Grassin est depuis avril 2012, Directeur général de Campus France. Dans cet entretien, le partenaire d'Universités & Territoires, présente, analyse et détaille les résultats d'une enquête sur la mobilité étudiante.*

**Avec plus de 4000 étudiants internationaux interrogés, cette étude représente un important travail et nous donne beaucoup d'éléments économiques. Pourquoi une telle enquête ? Encore des personnes à convaincre de l'intérêt de l'accueil en France des étudiants internationaux ?**

**Antoine Grassin :** Campus France en tant qu'expert de la mobilité étudiante internationale a bien évidemment pour rôle de faire la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueillir les étudiants étrangers mais également d'apporter des éléments de fonds sur la mobilité étudiante. C'est pour cela que cette première enquête a été menée. Les principaux pays d'accueil se sont récemment penchés sur la question de l'impact économique des étudiants étrangers pour le pays d'accueil. La France n'avait pas encore mesuré de façon précise l'apport économique des

étudiants étrangers. Afin de permettre un débat constructif sur la base de données objectives et précises, Campus France a décidé de construire une étude adaptée. Pour cela, il a été nécessaire de compléter les statistiques nationales partielles disponibles d'informations recueillies auprès des principaux intéressés : les étudiants séjournant ou ayant récemment séjourné en France pour leurs études, afin d'identifier leurs principaux postes de dépenses et le montant de ces dépenses. En un mois, plus de 4.000 étudiants se sont prêtés à l'exercice et de façon très sérieuse. Il faut aussi souligner que l'échantillon des répondants s'est révélé très proche du profil réel des étudiants étrangers en France, que ce soit leur origine géographique, leur sexe, leur âge, leur niveau et leur filière d'études, universitaires ou étudiants en écoles. Ce contexte favorable a permis de recueillir des informations très riches et statistiquement très solides sur lesquelles

il est désormais possible de construire des analyses et des débats fondés.

**Même en minorant les dépenses effectuées par les étudiants internationaux sur le sol français, le résultat de l'enquête montre que le solde économique de leurs venues est largement positif. Cette conclusion sur le plan national est elle aussi pertinente à l'échelle d'une métropole ou d'une région ? Est ce un argument de plus pour inciter les collectivités à développer leur programme d'accueil ?**

**Antoine Grassin :** Nous avons choisi de constituer un échantillon de plus de 4.000 répondants afin de permettre des analyses segmentées, selon les profils des étudiants (filière, type d'établissement, origine géographique...), mais également selon leur implantation géographique.

*Suite page 10*

*Suite de la page 11*

De nombreuses analyses détaillées peuvent être ainsi effectuées notamment Paris/Ile-de-France/Région. D'autres angles d'observation sont également possibles : selon la taille d'agglomération, le caractère plus ou moins étudiant de la ville d'accueil etc. Les analyses sont en cours mais à ce stade tout porte à croire que les collectivités ont intérêt à développer leur attractivité auprès des établissements d'enseignement supérieur.

Ce gain est bien évidemment économique mais il ne faut pas occulter une dimension plus qualitative essentielle et présente dans l'enquête. En effet, une très large majorité des étudiants développe un réseau relationnel dans sa ville d'accueil. Ils participent presque tous à des activités culturelles, sportives, associatives etc. Ils sont d'autant plus dynamiques que cela participe à leur intégration et donc au bien-être de leur séjour.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'apport des étudiants étrangers auprès des Français qu'ils côtoient : une ouverture sur le monde. N'oublions pas non plus l'impact à plus long terme. Plus de huit étudiants sur dix affirment qu'ils resteront attachés à la

France, notamment à sa production. L'étude confirme ainsi que les régions viticoles ont des ambassadeurs et des débouchés assurés, mais ce sont plus largement toutes les régions avec leurs productions made in France qui sont gagnantes.

Toutefois, cela dépend justement de l'accueil et de la qualité d'intégration qui en découle et qui est offerte aux étudiants. Plus un étudiant se sent bien dans sa ville d'accueil, plus il a envie de partager, de s'investir, de se divertir, de se faire plaisir. Un accueil de qualité est un atout supplémentaire dans la réussite universitaire pour l'étudiant et la garantie pour la collectivité qui l'accueille de laisser dans son souvenir une image positive. Il ne faut pas oublier, par exemple, que lorsque les étudiants se sentent bien accueillis, très rares sont ceux qui ne projettent pas de revenir plus tard comme touriste en France. Beaucoup auront envie de faire découvrir à leur famille l'endroit où ils ont conservé de bons souvenirs.

**Si pour la plupart des étudiants, le financement du voyage représente un réel effort financier important, ils le considèrent comme un investissement rentable pour leur futur. Une expérience de mobilité serait un vrai atout pour son**

**insertion professionnelle future? et pensez vous qu'une valorisation plus formalisée de ces expériences, dans les cursus par exemple, serait souhaitable ?**

**Antoine Grassin :** La «rentabilité» pour l'étudiant dépasse probablement la sphère professionnelle. Le séjour à l'étranger est souvent une première expérience internationale d'études pour les étudiants (2/3), certains n'ayant jamais quitté leur pays, y compris pour raisons touristiques. C'est une première école d'autonomie.. Ils se construisent, leur personnalité s'affirme etc. autant d'aspects qui, au moment de la recherche d'emploi, ou plus tard lors d'opportunités de mobilités professionnelles, portent leurs fruits. La valorisation de ces expériences est matérialisée par l'obtention d'un diplôme pour 60% d'entre eux. Pour les autres, cette valorisation se traduit sur leur CV car de plus en plus d'employeurs y sont sensibles. Les entreprises, à vocation internationale ou non, y voient une première expérience hors des frontières, une connaissance potentielle d'une autre culture et une faculté d'adaptation. ■

**CAMPUS  
FRANCE**  
**campusfrance.org**



# Les CCI offrent des ailes à leurs écoles

Par Patrice Guezou, Directeur Formation et Compétences - CCI France

L'établissement d'enseignement supérieur consulaire a été créé (article 43 de la loi de simplification de la vie des entreprises du 20 décembre 2014).

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Une école consulaire pouvait jusqu'ici rendre 3 formes juridiques : soit un service géré de la CCI, soit une association, soit un syndicat mixte. Cette liste est désormais complétée par la forme « Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire », dit « EESC ».

Il s'agit d'un nouveau type de statut juridique ; une personne morale de droit privé régie par les dispositions applicables aux sociétés anonymes. Mais une SA très particulière, puisque sa vocation n'est pas la recherche de profits pour ses actionnaires. Les bénéfices sont affectés obligatoirement à la constitution de réserves.

Cette particularité est un choix des élus de CCI qui limite clairement le profil des futurs actionnaires !

Cependant toute personne morale ou physique pourra prendre une participation au capital des EESC, que ce soit des entreprises, des associations d'anciens, des fondations, des mécènes, des collectivités locales, et même d'autres écoles, étrangères le cas échéant, dans le cadre de participations croisées. Les écoles seront pilotées par un conseil d'administration qui reflétera cette diversité.

Il ne s'agit pas d'une privatisation déguisée des écoles consulaires. Les CCI resteront majoritaires du capital, des droits de vote, et une convention sera signée entre la CCI et l'EESC précisant les activités et les liens entre les deux acteurs. Enfin, les statuts de création des EESC feront l'objet d'un arrêté des ministères de l'enseignement supérieur et de tutelle des CCI.



## TOUTES LES ÉCOLES CONSULAIRES VONT-ELLES DEVENIR EESC ?

Ce statut peut être appliqué à toutes les écoles d'enseignement supérieur consulaire, qu'il s'agisse d'une école de management, de middle management, d'ingénieurs, d'une école spécialisée ou technologique, et quelques soient leurs régimes juridiques actuels.

L'EESC permet aux CCI de doter celles de leurs écoles qui en auraient besoin d'un format garantissant une certaine autonomie dans leur fonctionnement quotidien : le droit d'établir un bilan financier propre, de lever des fonds, de signer des accords avec d'autres institutions d'enseignement, de diversifier la composition de leurs instances dirigeantes.

Toutefois l'EESC n'est qu'un levier, qui complète la gamme des outils disponibles pour gérer une école. Il peut être actionné, ou pas, au regard de la stratégie de développement de l'école, partagée avec sa CCI. Ainsi certaines écoles, via le statut associatif ou de syndicat mixte, ont déjà intégré des parties prenantes et ne cherchent pas à faire entrer de nouveaux acteurs.

Au regard aussi de l'appétence des actionnaires potentiels. Les écoles consulaires sont mal connues. Participer à

leurs instances permettra aux acteurs de les découvrir de l'intérieur et de s'impliquer en participant au pilotage de ces « supères machines ».

## QUI SE LANCE ?

Le Président de la CCI Paris Ile de France a porté l'EESC, de sa faisabilité juridique jusqu'à sa concrétisation par le vote de la loi. Son engagement sans faille pour faire aboutir ce projet a duré plusieurs années. C'est donc la CCI Paris Ile de France qui logiquement se lance la première. Comme annoncé, les travaux concernent HEC. La CCI estime que 9 mois de travail seront nécessaires pour basculer l'école du statut de service géré à celui d'EESC. Une mise en œuvre qui se veut prudente au regard de la nouveauté de l'objet EESC, des dernières dispositions encore attendues, de l'enjeu représenté et de l'accompagnement à réaliser auprès du personnel de la CCI. ■

Les CCI, en leur qualité d'établissements publics de l'Etat, créent, gèrent et financent 154 établissements d'enseignement supérieur. Ces établissements sont reconnus de droit par l'Etat (pas de convention avec l'Etat, pas de financement de l'Etat) et sont classés dans la catégorie des établissements privés.

# Gel d'une partie des recrutements par les établissements d'enseignement supérieur

Par Daniel Lamar, Conseil en politiques de l'emploi – [www.toutpourleemploi.fr](http://www.toutpourleemploi.fr)

Daniel Lamar qui anime [www.toutpourleemploi.fr](http://www.toutpourleemploi.fr) un blog sur les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation reviens dans sa chronique sur la délicate question des recrutements et leur gel par les établissements d'enseignement supérieur.

La différence entre le nombre des autorisations de création de postes et la réalité du recrutement provient des difficultés budgétaires des universités. Tandis que les effectifs étudiants augmentent, les choix du ministère et des universités, la responsabilité étant conjointe, conduisent à une baisse de l'encadrement des étudiants.

## 1 000 NOUVEAUX POSTES DANS LE SUPERIEUR POUR 2015

Dans le cadre des 5 000 nouveaux emplois affectés à l'enseignement supérieur sous le quinquennat « en faveur de la réussite étudiante en licence » (sur les 60 000 nouveaux postes annoncés dans

l'éducation nationale), 1 000 emplois sont attribués chaque année. Une note détaille la répartition de ces postes par établissements d'enseignement supérieur, réalisée en fonction de la sous dotation des établissements en postes ou de priorités politiques. La liste des 1 000 emplois pour 2015, prévue dans le projet de loi de finances 2015<sup>1</sup>, va ainsi être finalisée. Il s'agit à la fois de postes enseignants et non enseignants.

Pour mettre en perspective ces chiffres, rappelons qu'en 2013-2014, les effectifs enseignants, dans l'enseignement supérieur public dépendant du ministère, étaient de près de 92 000, dont 86 000 dans les universités (tous statuts confondus<sup>2</sup>.

## GEL D'UNE PARTIE DES POSTES PAR LES ETABLISSEMENTS EN 2014

Une enquête, menée par EducPros<sup>3</sup>, conclut que plus de 40% de ces emplois attribués en 2014 ont été gelés, c'est-à-dire qui restent vacants.

Parmi les postes créés, la moitié concerne des postes d'enseignants, l'autre des postes de personnels BIATSS, c'est-à-dire : Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé. Le décalage entre les autorisations de création de postes et la réalité provient des difficultés budgétaires des universités qui conduisent à attribuer les sommes reçues à d'autres fins dans le cadre de l'autonomie des établissements. Le ministère attribue, en effet, une dotation de l'ordre de 60 000 € par nouveau poste, l'université, utilise, ou non, cette somme pour recruter.

Suite page 14

Un nouveau blog : [www.toutpourleemploi.fr](http://www.toutpourleemploi.fr)



The screenshot shows the homepage of the website 'TOUT POUR L'EMPLOI'. The header includes the site name and a tagline: 'Bloc-notes d'opinions sur les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation'. A navigation menu lists categories: ACCUEIL, EMPLOI, FORMATION, JEUNESSE, ORIENTATION, TROUVER LIBRE, and FICHES PÉDAGOGIQUES. The main content area features a large article titled 'Perte de l'équivalent de 6 000 emplois dans l'intérim en 2014.' Below this, there is a 'TROUVER LIBRE' section with an article titled 'Existe-t-il un stock d'offres d'emplois « non pourvus » ?' dated 19 décembre 2014. A sidebar on the right contains a 'RESTEZ EN CONTACT' form, social media icons for RSS, Facebook, and Twitter, and a 'A PROPOS DE L'AUTEUR' section for Daniel Lamar, described as an 'Expert et conseiller en politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation'.

Tout pour l'emploi est un blog sur les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation. Il porte en priorité sur les politiques, publiques ou privées, touchant, directement ou indirectement, la situation de l'emploi en France, en les restituant dans leur contexte économique et social. Il appelle aux débats sur ces questions.

Fondé sur une expertise de la réalité du terrain et des pratiques, ce blog développe une analyse critique, une réflexion et des propositions.

[www.toutpourleemploi.fr](http://www.toutpourleemploi.fr) cible tous les citoyens, et, en particulier, les élus, les acteurs de l'emploi, les décideurs privés, les recruteurs, les journalistes, etc. Ce blog est animé par Daniel Lamar Conseil en politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Suite de la page 13

Le phénomène de gel de certains nouveaux postes était connu mais cette enquête donne désormais un ordre de grandeur plus précis. Le remplacement de postes devenus libres, suite à un départ (mobilité, retraite, etc.), donne parfois également lieu à un gel.

#### INCERTITUDE SUR LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS

Le ministère enquête de son côté pour connaître la situation des recrutements auprès de chacun des établissements.

Car, même si les crédits inscrits au budget ont bien été versés, ils n'ont pas forcément été utilisés à la création des postes prévus. La situation est différente selon les établissements d'enseignement supérieur : aucun gel dans certains, un gel partiel dans d'autres et parfois un gel total. Un débat s'est même ouvert entre ministère et syndicats sur la diminution ou l'augmentation du nombre de postes d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs. Il est vrai que le ministère additionne aux enseignants chercheurs, les effectifs des enseignants de statut second degré (Prag-PRCE) affectés à l'enseignement supérieur.

#### BAISSE DE L'ENCADREMENT DES ETUDIANTS

Les recrutements réels dans l'enseignement supérieur restent faibles. Les effectifs étudiants augmentent, d'une part, au niveau du flux des entrées et, d'autre part, à cause de l'allongement de la durée des études. Dans ce contexte, ces choix du ministère et des universités, la responsabilité étant conjointe, conduisent à une baisse de l'encadrement des étudiants. ■

INFO + [www.toutpourlemploi.fr](http://www.toutpourlemploi.fr)

## Nouvelle gratification des stages : une mise en œuvre des plus confuses

Par Philippe Quéré, Président d'Interfaces Compétences

#### Nous avons suivi l'élaboration de la nouvelle loi sur les stages définitivement adoptée à l'été 2014 (Cf. Universités et territoires n°96).

Les décrets d'application de cette loi, notamment concernant la gratification des stages, ne laissent pas de surprendre quant à la confusion et aux erreurs qu'ils ne manqueront pas d'engendrer.

Voyez plutôt :

En cas de convention de stage signée à partir du 30 novembre 2014, le montant minimal est de 436,05 € jusqu'au 31.12.2014, puis 455,01 € à partir du 01.01.2015.

En cas de convention de stage signée entre le 1er et le 31 décembre 2014, le montant minimal est de 487,03 € jusqu'au 31.12.2014, puis 508,20 € à partir du 01.01.2015

En cas de convention de stage signée entre le 1er janvier 2015 et le 31 août 2015, le montant minimal est de 508,20 € pendant toute la durée du stage.

En cas de convention de stage signée

à partir du 1er septembre 2015, le montant minimal est de 554,40 € pendant toute la durée du stage.

Nous avons déjà pu constater que des formations n'avaient pas pu adapter leur modèle de convention à ces nouvelles règles, et encore moins à leur caractère fluctuant. Cette situation ne

manquera pas de produire de l'insécurité juridique pour les employeurs, des réticences de certains, des difficultés pour les étudiantes et étudiants à expliquer ces règles, à discuter de leur indemnisation. ■

INFO + [www.interfaces-competences-coop.fr](http://www.interfaces-competences-coop.fr)



# Les pépites de l'enseignement supérieur

Par Philippe Quéré, Président d'Interfaces Compétences

En 2013, le ministre de l'enseignement supérieur et la CDC lançait un appel à projets pour la création de Pôle Etudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). En 2014, 29 pôles inter-établissements étaient sélectionnés avec pour objectifs d'offrir un accompagnement innovant aux étudiants. C'est eux qui délivrent aux étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise, le statut d'étudiant entrepreneur et délivre les inscriptions aux diplômes d'étudiants entrepreneurs (D2E). Eclairage avec deux interviews d'acteurs concernés.



**Sylvie Sammut est Directrice de PEPITE-LR**

**Le Pôle vient d'être créé au sein de la COMUE LR, pouvez vous nous décrire son fonctionnement, son rôle et votre articulation avec les membres de la COMUE ?**

**Sylvie Sammut :** PEPITE-LR est une action de la COMUE Languedoc Roussillon Universités. Il vient dans la continuité du PEE-LR (Pôle Entrepreneuriat Etudiant de la Région LR). Il a été labellisé par le Ministère de tutelle le 18 mars 2014. Il est composé de 8 membres fondateurs : Université de Montpellier, Université Paul Valéry, Université de

Nîmes, Université de Perpignan, ENSCM, Montpellier Business School, EMA, Montpellier SupAgro.

La mission de PEPITE-LR est de faire de l'Entrepreneuriat un vecteur d'insertion professionnel et de renforcer l'esprit entrepreneurial des étudiants. Notre public cible est environ composé de 70 000 étudiants répartis sur tout le territoire.

Nos objectifs sont triples :

- sensibiliser à l'entrepreneuriat sous forme de conférences, tables-rondes, barcamps, start-up week-end ...
- former à l'entrepreneuriat : unités d'enseignement transversales inter-établissements, diplôme d'établissement étudiant entrepreneur (D2E, lancé officiellement le 14 janvier 2015)
- pré-accompagner les étudiants : nous sommes le relais entre les meilleurs projets que nous détectons et les structures d'accompagnement (au sens large du terme incluant les chambres consulaires) du territoire. 17 partenaires sont à nos côtés pour mieux servir les étudiants.

**Ce nouveau statut, avec le diplôme d'étudiants-entrepreneurs qui l'accompagne, est une réponse à la question de l'insertion professionnelle des étudiants ou est ce une démarche plus large?**

**Sylvie Sammut :** Notre ambition est d'ouvrir l'éventail des possibles pour tous les étudiants, qu'ils soient inscrits dans des formations en management, histoire, sport, médecine, etc... Nous touchons tous les publics de la première année au doctorat inclus.

**Avez vous aussi un rôle de mise en contact avec le monde économique et/ou d'identification des besoins ou des opportunités sur un territoire ?**

**Sylvie Sammut :** Oui bien évidemment, nous jouons le rôle de filtre mais aussi de tremplin. Nous sommes une passerelle entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise en faisant converser des acteurs qui n'avaient pas l'habitude d'échanger. Des entrepreneurs viennent à l'université ou dans les écoles d'enseignement supérieur plus naturellement, l'effet de mimétisme est important. La preuve par l'exemple fait aussi partie du monde l'apprentissage, il serait dommage de s'en priver. Nous sommes également à l'écoute de notre territoire. Nous essayons de satisfaire les entrepreneurs à la recherche de docteurs, nous facilitons leur intégration dans l'entreprise également. ■

**INFO +** [www.pepите-lr.fr](http://www.pepите-lr.fr)

Suite page 16



Suite de la page 15

**Le statut d'étudiant entrepreneur. Un outil pour les étudiants de sciences humaines également ! Interview de Manuela Braud, étudiante en Master 2 Orientation tout au long de la vie à l'université d'Angers et Doctorante en science de l'éducation à l'université de Nantes. Nous publierons un point d'étape sur ce parcours d'étudiant entrepreneur dans le prochain UT.**

**Quel est votre parcours d'étudiante et votre projet professionnel ?**

**Manuela Braud :** En tant que jeune chercheuse en Sciences de l'éducation et psychologue de l'Orientation Tout au Long de la Vie, mon intérêt se porte principalement sur les liens entre les parcours de vie et les parcours de formation-insertion professionnelle ceci dans une perspective de formation personnelle et d'amélioration de la qualité de vie.

De plus, via le statut national d'étudiant-entrepreneur (SN2E), je travaille actuellement à l'ouverture d'un cabinet privé alliant le coaching psychologique et sportif dans un objectif d'accompa-

gnement des transitions professionnelles tout au long de la vie.

**Comment avez vous connu le statut d'étudiant entrepreneur ?**

**Manuela Braud :** En lisant la newsletter de l'université d'Angers et celle de l'université de Nantes qui promouvait la semaine de l'entrepreneuriat.

**Pourquoi avez vous pensé qu'il pouvait correspondre à votre démarche ? Quel est votre projet ?**

**Manuela Braud :** J'avais déjà pour projet de monter mon cabinet et n'ayant aucune compétence dans les domaines de la gestion, du droit et du marketing, je me suis dit que ce statut pouvait m'être utile.

Je suis à la réunion par curiosité, avant tout pour m'informer.

Je souhaite développer un cabinet qui me permettrait de proposer mes différentes compétences pour lesquelles je n'ai pas trouvé de structures susceptible de m'embaucher à l'issue de l'année universitaire. J'ai imaginé un cabinet qui proposerait différentes prestations comme le recueil de récit de vie (biographie), le coaching scolaire, l'accom-

pagnement des transitions de vie, des transitions professionnelles. Je précise que j'ai l'intention de m'associer avec une coach sportive pour pouvoir proposer un accompagnement psychologique associé à un accompagnement sportif spécifique par exemple pour des personnes en transition professionnelle après une grave maladie.

**Où en êtes vous aujourd'hui dans votre parcours d'étudiante entrepreneuse ?**

**Manuela Braud :** Le SN2E est tout nouveau, j'ai été parmi les tous 1ers étudiants à avoir été auditionnée. Je n'ai eu la réponse positive d'acceptation de mon dossier qu'en décembre et j'ai RV le 19 janvier pour signer mon contrat d'accompagnement, je pourrai donc vous en dire plus à ce moment.

Je poursuis donc mes investigations de mon côté en attendant. Je me suis notamment entretenue avec un consultant pour envisager la forme juridique de ma structure et je continue à travailler les aspects théoriques sur lesquels je vais appuyer mon travail. ■



Retrouvez les 100 numéros publiés depuis 2003.

Feuilletez les numéros en ligne et téléchargez au format PDF.

[www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr)

# LAB'Afev, le think et do thank de l'innovation solidaire

Par Jérôme Sturla, membre du comité de rédaction du LAB'Afev

Initiative de l'AFEV, le LAB'Afev est un nouvel espace de confrontation intellectuelle permettant de nourrir des analyses sur des sujets tels que l'éducation, la jeunesse, l'université et les territoires.

À partir de la présentation d'expériences, d'initiatives et de projets portés par des acteurs institutionnels ou de la société civile cet outil permet l'expression de chercheurs, praticiens, responsables politiques... sur des domaines qui concernent l'engagement et le lien social sous toutes ses formes.

L'expérience acquise depuis plus de 20 ans dans les quartiers populaires de notre pays nous renvoie la complexité et la fragmentation d'une société en perte de repère et en panne de solutions vis à vis de celles et de ceux qui vivent ou vivrons demain des situations de fragilités sociales.

La mise en tension permanente de l'action et de la réflexion est une conviction constitutive de la démarche de l'AFEV. Plus encore qu'hier nous souhaitons la partager avec d'autres.

Nous sommes convaincu qu'il est indispensable d'irriguer les pratiques liées au développement éducatif, social et urbain par la pensée afin que celle-ci se nourrisse de ces pratiques. Pour cela, il est nécessaire de mobiliser une intelligence collective qui stimule toutes les énergies partageant l'idée que l'équilibre d'une société ne repose pas sur la marginalisation d'une partie de la population et sur la relégation de morceaux de territoires de notre pays.

Après les tragédies meurtrières de ce début d'année et l'ampleur de la réaction populaire qui a suivi nous devons plus que jamais réinterroger les ressorts qui fondent notre contrat social. Nous devons parfois sortir des sentiers battus du prêt à

penser qui souvent appréhende le monde d'aujourd'hui avec le regard de celui d'hier.

Paradoxalement, alors que l'obscurantisme gagne du terrain, nous vivons une formidable révolution technologique qui impacte notre modèle de production, la nature de nos relations sociales et élargi la géographie de nos mobilités.

Modestement, le LAB'Afev, souhaite participer à la captation d'idées nouvelles en mettant en lumière des paroles d'acteurs qui forgent leurs convictions à travers leurs propres pratiques.

Dans le contexte d'une société tournée de plus en plus vers la connaissance, les dimensions académique et expérimentale doivent, de plus en plus, trouver des points de jonctions.

En proposant des entretiens, des tribunes, des chroniques, des témoignages, des lectures et des débats le LAB'Afev contribue à cette effervescence intellectuelle qui doit réinventer les modalités du « faire société ensemble ».

INFO + [www.lab-afev.org](http://www.lab-afev.org)

The screenshot shows the website interface for 'LE LAB' AFEV. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'EDUCATION', 'JEUNESSES', 'TERRITOIRES', and 'UNIVERSITÉS'. A search bar is located on the right. Below the navigation, there are several article thumbnails. The main featured article is 'Lettre aux engagés de l'Afev' with a date of 27 janvier 2015. Other visible articles include 'A l'école, qui est Charlie?' (12 janvier 2015) and 'Chaque territoire est désormais à l'épreuve de la mondialisation' (12 janvier 2015). At the bottom right, there is a newsletter subscription form and a 'Nos partenaires' section with logos for ZEP and other organizations.

# Coop'kaps

Par **Béatrice Mérigot**, Responsable nationale Kaps, Afev.

En mai 2014, suite à une rencontre des kapseurs à Paris, l'Afev se lance dans la création d'une coopérative qui réunirait les kapseurs, l'Afev et des partenaires du projet. Le choix se porte sur une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), qui permet d'associer des membres de nature différente, d'assurer la démocratie dans la gouvernance (un homme/une voix), et d'évoluer en fonction des besoins des kapseurs.



L'assemblée générale constitutive a lieu le vendredi 21 novembre 2014 : la COOP'KAPS est née !

Elle poursuit 2 objectifs :

- Associer pleinement les kapseurs à l'évolution du projet, affirmer leur responsabilité dans sa gestion, les mobiliser autour d'un réseau national qui tisse entre ses membres des liens de solidarité.

- Faciliter l'entrée des étudiants dans les Kaps, en simplifiant certaines procédures et en apportant

progressivement des services aux kapseurs : ceux qui ne disposent pas du locapass peuvent demander à la Coop'Kaps de se porter caution, et pour la rentrée prochaine, la coopérative négocie avec des assureurs pour apporter une assurance habitation bon marché à tous les kapseurs.

A partir de la prochaine rentrée, tous les étudiants qui entrent dans un Kaps deviennent sociétaires de la SCIC et versent une cotisation, dont une partie

sert à financer un fonds d'initiative géré par le Conseil d'Administration.

Cette année, deux rassemblements à Rennes et à Toulouse vont permettre à des kapseurs d'aller visiter une autre ville et les projets menés par les kapseurs sur des temps festifs au mois de mai 2015.

Un blog va être créé pour permettre les échanges de pratiques, les bons tuyaux, les possibilités de couchsurfing entre kapseurs... ■





L'ORSU a été initié par l'Afev et UNICEF France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

Ce colloque s'inscrit dans le mois de l'engagement de l'université Lille 3, ayant pour objectif de mettre en lumière le rôle essentiel, mais souvent méconnu des associations.

Pour Fabienne Blaise – présidente de l'Université Lille 3 –, la RSU est fondamentale dans la construction des universités. Il ne s'agit pas d'un enjeu de circonstance. Il faut faire en sorte que l'étudiant soit acteur de son parcours universitaire et de son parcours personnel. Sébastien Costeur - Conseiller communautaire à la vie étudiante à la mairie de Villeneuve d'Ascq – définit l'engagement associatif comme la possibilité de découvrir de nouveaux domaines et de construire les étudiants en tant que citoyen. Dans ce cadre, l'université a mis en place une nouvelle Unité d'Enseignement à la rentrée 2014 afin de reconnaître et valoriser les projets personnels des étudiants et leurs engagements solidaires.

L'ancrage territorial de la notion de RSU est indispensable. Selon Camille Galap – Président de l'Observatoire de la RSU –, « on ne peut pas, à l'échelle d'un territoire, déconnecter l'université de tout le système éducatif qui va de la maternelle à l'université ». Dans cette dynamique, Myriam Cau – 2ème vice-présidente « Développement durable, démocratie participative et évaluation » au Conseil régional Nord-Pas de Calais – a présenté une initiative de la Région : le Diplôme Universitaire (DU) Tremplin. Il permet de travailler la professionnalisation, l'orientation ou la réorientation des étudiants, facilitant ainsi la transition entre le lycée et l'université.

## Retour sur le colloque « La responsabilité sociétale de l'université »

Par Julie Testi, chargée de mission de l'ORSU

L'Université Lille 3 et l'Afev ont organisé, le 7 novembre 2014, un colloque national portant sur la responsabilité sociétale des universités (RSU). Il a eu pour objectif de traiter de la question de l'engagement étudiant vis-à-vis de la société, mais aussi la manière dont l'université et le territoire contribuent à le valoriser et le favoriser.

### LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT DES ÉTUDIANTS SUR LE TERRITOIRE

La première table ronde s'est organisée autour de plusieurs témoignages afin d'aborder la manière dont l'université et le territoire œuvrent à la valorisation de l'engagement des étudiants vis-à-vis du territoire.

À Arras, l'Afev dans le cadre de ses colocations à projet solidaire (Kaps) essaye de favoriser le lien social et générationnel. Un travail est également enclenché avec l'Université d'Artois autour du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) pour laisser une trace écrite de toutes les compétences développées lors de cet engagement. Pour Maureen, « s'engager dans une association, ça peut changer une vie », en effet, à la suite de son engagement en tant que bénévole à l'Afev, elle a décidé de changer d'orientation et d'effectuer un Service Civique.

« L'engagement c'est à la fois être motivé, oser, être attentif aux autres »

Salhia Ben-Messahel,  
vice-présidente « Vie étudiante »,  
Université Lille 3.

Plusieurs étudiantes en sociologie sont également venues témoigner de leur engagement au sein d'une recherche-action s'intitulant « Enquête vie de campus Lille 3 : attentes et besoins des étudiants dans le cadre du projet de création de la maison des étudiants ». La particularité de cette recherche étant d'apporter une autre manière de voir et d'étudier la question puisque le diagnostic sur les étudiants est réalisé par leurs pairs. Elle permet également de proposer une autre forme d'engagement s'inscrivant dans le cadre des études.

Suite page 20





« La RSU doit aussi passer par une révolution au niveau de l'université, pour créer des interconnaissances et de la transversalité, à l'interne, mais aussi à l'externe. »

**Sylvie Condette,**

Directrice du service universitaire d'accueil d'information et d'orientation (SUAIO) de l'Université de Lille 3.

Suite de la page 19

## L'UNIVERSITÉ DANS LA CITÉ, LA CITÉ DANS L'UNIVERSITÉ

La seconde partie de la journée a été consacrée à la discussion autour de plusieurs actions créant du lien entre l'université et les différents acteurs du territoire. En effet, le lien entre l'université et le territoire l'environnant n'est pas évident. Nicolas Gravet – chef de projet politique à la ville de Wattignies – précise que « la route qui sépare le quartier du Pont-de-Bois de l'université représente une vraie frontière spatiale, les habitants n'empruntent pas la passerelle pour aller à l'université, alors qu'il existe de nombreuses ressources, dans l'université, ouvertes aux habitants ». Gilles Richard – principal du collège Simone de Beauvoir à Villeneuve d'Ascq – fait un constat similaire des phénomènes d'autocensure : « pour certains de nos élèves, sortir du quartier de Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq et aller à la Grand Place de Lille est une affaire d'État. Avec les étudiants des cordées de la réussite, on est allé voir des matchs de football, mais on est aussi allé à l'opéra ».

Certaines actions émanent directement de l'université, telle que celles mises en place par la Bibliothèque Universitaire (BU). Pour Isabelle Westeel - conservateur des bibliothèques et directrice du Service commun de la documentation de l'université Lille 3 –, « les bibliothèques sont

engagées dans le monde, la société et la cité ». Elle rappelle que les bibliothèques véhiculent des notions de partage, de savoir, de biens communs, d'innovation. Dans une logique les BU de l'Université Lille 3 accueillent par exemple les lycéens lors des périodes de révision du baccalauréat. La bibliothèque universitaire propose également des expositions ouvertes aux collégiens, aux écoles, aux familles. Isabelle Westeel constate que le week-end des enfants amènent leurs parents aux expositions qu'ils ont visitées pendant la semaine avec l'école.

Pour Fabienne Blaise, la mission des universités en matière de RSU est aujourd'hui bien en vue. C'est la reconnaissance d'une action dans laquelle les universités se sont engagées depuis longtemps. Elle précise qu'en tant qu'université de sciences humaines, l'université de Lille 3 a une responsabilité très particulière : « nous formons des jeunes qui construisent l'avenir de la société. Nous sommes également engagés dans la recherche qui prépare aussi l'avenir ».

Plusieurs recommandations sont ressorties de cette journée :

- Organiser des temps conviviaux à l'université pour accueillir les parents et les enfants et leur faire connaître l'université,
- Construire un continuum bac -3 bac +3, l'université doit se positionner très en amont du lycée, dès le collège,

- Inscrire la RSU dans la gouvernance pour garantir de la pérennité aux initiatives,
- Elargir les horaires des équipements universitaires pour qu'il y ait de la vie sur les campus,
- Donner plus de place à la culture populaire dans les équipements culturels. ■

INFO + [www.orsu.fr](http://www.orsu.fr)

## Engagement positif

La Ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a annoncé jeudi 22 janvier des mesures en faveur de la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République. Parmi les axes avancés, citons le soutien aux projets des étudiants, la reconnaissance des compétences issues de l'engagement, le renforcement du lien social entre les universités et leur environnement, notamment avec les quartiers populaires, le développement du service civique.

INFO +

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/01-janvier/49/4/2015\\_DP\\_mobilisation\\_Ecole\\_complet\\_385494.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/01-janvier/49/4/2015_DP_mobilisation_Ecole_complet_385494.pdf)



**Fabienne Blaise, présidente de l'université Charles de Gaulle Lille 3.**

### **Quelles sont les missions d'une université dans un territoire socialement fragile ?**

**FB :** Ce sont avant tout ses missions premières, la formation et la recherche. La formation parce que la population du Nord-Pas-de-Calais, l'une des plus jeunes de France, est encore assez peu qualifiée. La recherche parce que les activités de R&D – et par là la création de richesse et d'emplois – sont encore limitées. Or la recherche se fait ici en grande partie dans les universités. Ces missions sont essentielles pour la région, pas seulement pour son développement économique, mais aussi pour son développement social.

### **Qu'entendez-vous par développement social ?**

**FB :** L'université ne fournit pas que des connaissances, elle apprend à s'en servir, à évaluer comment elles sont produites, à savoir les critiquer. C'est ce bagage culturel qui permet d'avoir confiance en soi, de tenir une conversation et une argumentation. C'est un point qui est pour moi essentiel. Notre société est très inégalitaire, en partie parce que seules les élites savent l'importance de la culture et du savoir-faire argumentatif. Notre rôle est de dire aux étudiants : prenez ce pouvoir-là, vous pouvez discuter, argumenter, et c'est cela qui vous permet de vous imposer dans une société, de vous y insérer professionnellement. Il faut qu'ils s'approprient la culture, et c'est

une des raisons pour laquelle j'ai créé un vice-président en charge de l'action culturelle, afin que ce service travaille étroitement avec les étudiants et les personnels.

### **Comment améliorer la réussite des étudiants ?**

**FB :** Les étudiants ont parfois tendance à être trop passifs, consommateurs, et ils en sont victimes. Ils sont très timides devant le savoir, et angoissés par leur avenir. Nous souhaitons qu'ils assument la responsabilité de leur parcours, en se demandant plus vite ce qu'ils veulent faire de leur vie. C'est pourquoi nous avons profondément remanié l'offre de formation pour valoriser le projet personnel de l'étudiant, qui ne se résume pas à l'obtention de diplômes. Nous avons ainsi réservé la dixième unité d'enseignement de licence aux engagements et activités hors cursus académique qui servent ce projet (organisations humanitaires, associations culturelles, sociales, création d'entreprise, etc.) Nous voulons favoriser ces engagements parce qu'ils rendent en général l'étudiant plus confiant, et aussi parce que c'est un aspect qui est loin d'être négligé par les recruteurs. Nous avons aussi mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner les étudiants en difficulté (Programme régional de réussite en études longues, Cordées de la réussite pour les étudiants en situation de handicap), mais également ceux qui travaillent pour

financer leurs études – soit environ 40 %. Pour éviter des déplacements et des horaires tardifs à ces derniers, nous avons mis en place des petits emplois sur les campus, qui soient en phase avec leur projet professionnel ou soient plus valorisants, grâce à l'aide financière du Conseil régional.

### **Quels liens souhaitez-vous développer avec les territoires qui vous environnent ?**

**FB :** Nous travaillons avec des associations de quartier, qui tissent le lien avec le territoire, et en particulier avec l'Afev. Il faut faire sortir l'université de ses murs : montrer aux habitants que la recherche n'est pas réservée à quelques-uns et qu'elle est un facteur essentiel d'amélioration de la société. En connaissant mieux l'université, les habitants auront peut-être aussi moins peur de reprendre leurs études. Notre époque impose en effet une mobilité professionnelle accrue, et l'université va dispenser de plus en plus une formation tout au long de la vie. Je souhaite aussi que nous continuions à développer les liens avec l'institut du service civique, afin d'accueillir des porteurs de projet et des profils atypiques qui n'ont pas forcément un accès simple et évident à l'université.

### **Quels partenariats noue l'université avec le monde socio-économique ?**

**FB :** Nous formons des étudiants qui dans leur grande majorité iront travailler en entreprise. C'est une réalité que l'université doit investir. Elle œuvre de plus en plus à la sensibilisation des étudiants à l'entreprise grâce à l'activité des « hubhouses ». Par ailleurs, pour que ses salariés puissent s'y réaliser, pour que sa place dans la société soit comprise et mieux perçue, une entreprise a tout intérêt à se pencher sur les femmes et les hommes qu'elle emploie et les territoires dans lesquels elle s'insère. Je pense qu'une université de sciences humaines et sociales comme la nôtre, avec des formations en sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, entre autres, peut contribuer à cette responsabilité sociale des entreprises. Elle aide aussi à l'insertion de jeunes qui ont des valeurs et des capacités d'analyse précieuses sur ces questions. ■



« L'université doit donner à chacun un destin concrètement réalisable. »

**Monique Castillo**  
Université Paris-Est-Créteil

**Un nouveau type d'inégalité s'installe avec la société de communication et d'information : l'inégalité langagière, qui creuse un fossé entre ceux qui savent faire comprendre et se faire comprendre, d'un côté, et, de l'autre, ceux qui restent dans l'illusion que le SMS et Internet démocratisent magiquement les relations humaines.**

Certes, tout savoir devient convertible en information. Mais c'est là précisément la cause de la nouvelle division du travail, née de la mondialisation, qui met le pouvoir symbolique au sommet de toutes les hiérarchies, le pouvoir symbolique devenant le pouvoir du pouvoir. Il ne s'agit pas simplement de « communiquer », mais de créer les représentations de la réalité qui feront autorité, qui rallieront les esprits, qui serviront de supports aux projets, de débats pour les chercheurs, de base pour les compromis, d'horizon consensuel pour l'opinion... Le pouvoir appartient à celui qui fait comprendre, à celui qui rend les savoirs digestibles et transformables par

un autre (l'élève, le client, le citoyen, le public...). L'argumentation fait partager l'intelligence d'une idée et l'inspiration mobilisatrice d'un mobile. C'est là un talent qui réclame une culture suffisamment maîtrisée pour devenir un art de se traduire elle-même en plusieurs langages qui en sont l'application (dans le droit, l'économie, la santé, l'entreprise etc.) et le rayonnement (dans les publics qui en sont les destinataires, nationaux ou internationaux)

L'université a la responsabilité sociale et morale de réduire la fracture entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas autrement que par des mesures compensatoires. L'inculture des disgraciés du système doit être combattue pour des raisons qui ne seront pas simplement sociales (les illusions d'égalité universitaire ne sont plus crédibles et les sociologues eux-mêmes expliquent que la classe moyenne a fini d'absorber la pauvreté au point de vouloir désormais s'en protéger). Le courage de la vérité impose

de donner à chacun la chance d'avoir un destin concrètement réalisable (par un savoir d'application autant que par un savoir d'intellectualisation), la capacité de transformer son propre savoir étant désormais la marque de l'appartenance réussie et durable à un monde où les défis sont imprévisibles, ce que chacun sait. L'université peut choisir de renoncer à la rhétorique de l'épanouissement (qui ne sanctionne plus que l'inégalité des origines familiales) et à la bureaucratie de l'égalisation par évaluation (qui augmente l'inertie des processus de fonctionnement au détriment des finalités). Elle prendra alors pour but l'absolue nécessité, économique et morale, de donner aux Jeunes Gens la possibilité de commencer leur vie par une entrée dans une carrière dont ils ne devront l'opportunité qu'à eux-mêmes, avec le soutien indéfectible d'une université engagée dans la promesse de re-former leur formation tout au long de la vie. ■





# Apprendre pourquoi ?

Liliane Esnault *Consultante \**

## La métaphore du territoire et du citoyen du monde : le learning backpacker est citoyen du monde de l'apprendre

**Etre citoyen du monde ne veut pas dire qu'on ne se sente pas attaché à certains territoires, pour des raisons d'origine (histoire, culture...) ou d'adoption (choix conscient, relationnel). Aucun territoire «ne chasse» l'autre. Au contraire, ils s'ajoutent les uns aux autres, ils s'enrichissent les uns des autres. Ainsi on peut dire qu'on ne «naît pas» citoyen du monde, mais qu'on se construit.**

Il en est de même pour l'apprendre. Il se passe des choses incroyables dans le sac à dos du learning backpacker: non seulement les briques s'additionnent, mais elles entrent en osmose, s'enrichissent mutuellement, se multiplient.... L'ancrage dans le territoire prend alors un autre sens : il devient une condition facilitante, un repère signifiant, un «asset» dans l'économie personnelle et sociale dont il était question plus haut, et aussi un espace de valorisation. Du coup on devrait plutôt parler des ancrages territoriaux, puisque il est probable que le territoire ne sera pas le même aux différentes étapes.

**APPRENDRE POUR QUOI (1) : APPRENDRE NE SERAIT ENVISAGÉ QUE PAR RAPPORT À L'EMPLOI : ON APPREND TOUTE SA VIE POUR RESTER «EMPLOYABLE» TOUTE SA VIE.**

## La logique de la différenciation retardée ...

Alors, la voie de l'excellence ce peut bien être celle de l'éducation à la française, qui met l'accent sur les connaissances

généralistes le plus longtemps possible et ne propose de se spécialiser qu'en toute fin de parcours. On favorise ainsi le développement des compétences intellectuelles (raisonnement, jugement, références historico-culturelles, etc...) qui sont «transversales» (notion ici un peu différente de celle utilisée dans les sciences du comportement) par rapport à des compétences plus techniques. Ainsi le niveau général des appris permet, même si le premier choix professionnel ne se trouvait pas être le bon, de rebondir de soi-même ; et ce également parce que, lorsqu'un niveau suffisant d'éducation est atteint, il permet de graviter dans des sphères socioculturelles et professionnelles diversifiées qui permettront à l'individu de tracer son chemin dans un univers riche de possibilités. Ce sont les voies de l'excellence à la française (grandes écoles+ masters spécialisés).

## ... ou celle de la Formation initiale généraliste, formation professionnelle plus tard

Cela va en même temps dans le sens des études à l'américaine, où peu importe le contenu des études suivies pourvu qu'elles aboutissent à un certain niveau de diplôme. Peu importe le bachelor suivi, voire même le PhD. On peut se reconverter dans tout, à partir de tout, ou presque.

Dans ces deux cas, c'est le niveau de diplôme qui garantit l'entrée dans l'emploi, la carrière se développant ensuite suivant les capacités à saisir les opportunités.

## Mais qu'en est-il pour ceux qui n'ont qu'une Formation initiale réduite, quels accès aux étapes ultérieures ?

Qu'en est-il pour ceux qui n'ont pas la «capacité» (telle qu'évaluée par d'autres), l'envie ou le contexte socio-familial leur

permettant de suivre ces filières d'accès au diplôme le plus élevé possible ?

Malheureusement force est de constater qu'on entre alors dans une « orientation par défaut ». Plutôt que de regarder les portes qui pourraient s'ouvrir, on se centre surtout sur celles qui se ferment. On tente désespérément de travailler sur des goûts ou des aptitudes supposés pour convaincre tel jeune que la boulangerie –ou la coiffure- sont vraiment faits pour lui «simplement» parce qu'on sait qu'il y a des places accessibles dans les formations correspondantes dans un endroit pas très éloigné de son domicile. Dès lors il est évident pour le jeune lui-même que l'apprendre devient parfaitement utilitaire (même si je ne nie pas la possibilité des vocations, ou des réalisations personnelles dans tous les métiers à partir du moment où on peut choisir ce qu'on veut faire et comment on le fait). On apprend ce qu'il faut, juste ce qu'il faut, juste à temps, juste en fonction des besoins : de remplissage dans les formations techniques, d'embauches ponctuelles des entreprises, des résultats d'analyses dites «économiques» «territoriales», etc.

*Suite page 24*

\* Liliane Esnault est consultante dans le domaine des interactions entre l'IT et les sciences sociales et de l'éducation. Elle est aussi membre de la FREREF Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Éducation et la Formation. Elle était professeur en Management des systèmes d'information à l'EM Lyon- Ecole de Management de Lyon.

Suite de la page 23

**APPRENDRE POUR QUOI (2):  
LE LEARNING BACKPACKER OU  
COMMENT DONC ESSAYER DE FAIRE  
APPRÉHENDER AUX PERSONNES  
(JEUNES ET MOINS JEUNES)  
CONFRONTÉES À DES SITUATIONS  
D'ÉCHEC (SCOLAIRE, LICENCIEMENT,  
CHÔMAGE,...) QU'IL Y A SANS  
DOUTE ENCORE DES POSSIBILITÉS  
POUR EUX DE « RÉUSSIR LEUR VIE » ?**

Le «learning backpacker» c'est celui qui profite de tous les éléments, de toutes les occasions qui s'offrent à lui pour non seulement engranger des expériences, mais aussi gérer ce capital, le faire fructifier et apprendre à le valoriser chaque fois qu'il en aura besoin. Ainsi son chemin se fait plutôt en fonction d'opportunités, d'envies, pour lesquelles il sauta montrer ses aptitudes en piochant dans les briques empilées dans son sac à dos (heureusement il s'agit de briques immatérielles et même, de plus en plus, virtuelles, qui pèsent moins lourd).

Du coup on n'est plus dans la logique de la différenciation retardée évoquée au début, mais dans une logique d'équilibre et de propension. Un des avantages de cette logique c'est qu'elle peut se construire quel que soit le point de départ, pour autant que l'environnement l'accompagne.

On arrive donc ici sur une notion d'accompagnement totalement différente de celle d'orientation telle qu'elle est envisagée à tous les niveaux (scolaire, pôle emploi...). L'accompagnement vise plutôt à créer un environnement socioculturel professionnel relationnel-etc. qui va permettre au learning backpacker de valoriser en permanence et d'accroître en permanence ce qui est dans son sac à dos. C'est un accompagnement nécessairement multiple, en réseau, qui fait intervenir des personnes qui ne sont pas que des professionnels de l'accompagnement, mais aussi des acteurs de la culture et de l'information, les réseaux sociaux, ...

Le vrai plaisir d'apprendre c'est celui qui enrichit, qui fait dire «alors là, j'ai appris

quelque chose de nouveau» alors même que ce quelque chose n'a peut-être aucune autre «utilité» que la satisfaction perçue par celui qui apprend. Mais on voit bien aussi qu'on pourrait très tôt commencer à faire prendre conscience aux jeunes de l'existence du learning backpacking en leur permettant de se rendre compte des apports scolaires et non scolaires (ce qui se passe dans la famille, dans la vie de quartier, ce qu'ils voient sur Internet...), de ce qu'ils construisent avec, et en leur donnant la possibilité d'une reconnaissance et d'une valorisation de ces «acquis non formels» (ce qui fait dire à certains que la VAE commence à la maternelle). Et aussi montrer qu'apprendre ce n'est pas juste cette vision utilitariste et instrumentale (apprendre pour avoir une bonne note, pour faire plaisir à papa-maman ou papy-mamie, pour avoir un «bon» métier, etc...) mais une vision «d'économie personnelle et sociale» : investissement, capital à faire fructifier, pourquoi pas, mais surtout construction de valeurs. ■





## 08/04/2015 : Assises de l'ESR

**Le cycle de séminaires du réseau des collectivités locales pour l'enseignement supérieur et la recherche se poursuit mais prend la forme d'Assises Collectivités territoriales et ESR.**

Ces assises porteront sur la pertinence et l'optimisation des interventions des collectivités dans le soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante.

Ce séminaire sera précédé d'une phase de consultation du 20 février au 25 mars pour recueillir les avis et les propositions des élus locaux pour que l'intervention des villes et agglomérations soit mieux reconnue, mieux identifiée, et mieux articu-

lée avec les actions des autres acteurs, au côté d'universités désormais autonomes.

Les associations du « bloc local » espèrent à cette occasion ouvrir un dialogue constructif avec l'Etat et les régions.

Ces assises devront conduire à un ensemble de propositions que les présidents de l'AVUF, AdCF, ACUF, AMGVF FNAU avec le soutien de la Caisse des Dépôts envisagent de présenter au Premier Ministre avant l'été.

**Réservez la date ! Le 8 avril de 9h30 à 16h30 à la Maison des universités, 103 Boulevard Saint Michel 75005 Paris. ■**

[www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr)



Universités & Territoires

**Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AVUF, l'ADELE et la CPU**  
ISSN 2263-8431

**Directeur de la publication :** Nicolas Delesque  
**Gérant :** Philippe Campinchi (PCC)

**Remerciements :** Anne Benoit, Fabienne Blaise, Manuela Braud, Nicolas Constans, Sylvie Danon, Liliane Esnau, Vincent Dupy, Thomas Frantz, Antoine Grassin, Antoine Godbert, Daniel Lamar, Frédérique Lonchambon, Béatrice Mérigot, Elodie Michel, Chloé Morin, Marie-Genevieve Picart, Yoan Pompet, Philippe Quéré, François Rio, Elise Renaudin, Sylvie Sammut, Jérôme Sturla, Julie Testi.

**Crédits photos et iconographies :** DR, Fotolia, DR (illustration).

**Tarifs d'abonnements :** Individuel : 100 euros HT  
Institutionnel : 500 euros HT  
**Parties prenantes :** Convention particulière

**Universités & Territoires :** Chez PCC 115 rue Oberkampf 75011 Paris **Tél :** 0684606274  
**E-mail :** [redaction@universites-territoires.fr](mailto:redaction@universites-territoires.fr)

